

# Même prolongés, les soldes n'ont pas séduit les Français

**Les acheteurs potentiels ont été découragés par les mesures restrictives mises en place en début d'année. Le secteur de l'habillement affiche une baisse de 22% de ses ventes fin février.**

Par [Hayat Gazzane](#) Publié le 2 mars 2021



Les commerçants ont souffert des dernières mesures restrictives. *DAMIEN MEYER / AFP*

Décevant. C'est le mot qui revient sans cesse dans la bouche des commerçants interrogés sur le bilan de leurs soldes d'hiver. Du 20 janvier dernier jusqu'à ce 2 mars, ces derniers ont bradé leurs produits dans l'espoir de se débarrasser de leurs stocks et se refaire une trésorerie après une année 2020 marquée par trois mois de fermetures. En vain. Les Français, lassés par l'épidémie et les dernières mesures de restrictions sanitaires n'ont pas été au rendez-vous. *« À périmètre total regroupant l'ensemble des commerces, la baisse d'activité est de -22% sur les deux premiers mois de l'année »,* selon le baromètre réalisé par Retail Int pour l'Alliance du commerce, qui représente les commerces d'habillement, de chaussures et de centre-ville.

Deux éléments ont particulièrement pénalisé les soldes : la mise en place du couvre-feu généralisé à 18 heures puis, au 31 janvier, la fermeture de près de 25.000 points de vente dans les commerces et centres commerciaux de plus de 20.000m<sup>2</sup>.

Cela «*a cassé la dynamique*», déplore Stéphanie Verrimst, déléguée générale de l'Union du commerce du Pays de Rennes. À cela s'est ajouté un changement plus profond dans les habitudes de consommation des Français depuis le début de l'épidémie : «*l'achat plaisir et d'impulsion fait désormais place à un achat de plus en plus planifié par le client*», décrypte l'Alliance du commerce.

## **Le mauvais choix du décalage**

Les soldes, qui souffrent déjà depuis plusieurs années de la concurrence des ventes privées, ont par ailleurs été pénalisés par la décision du gouvernement de reculer la date de démarrage du 6 au 20 janvier. Cette manœuvre devait permettre aux commerçants qui étaient fermés en novembre en raison du confinement de vendre un maximum de marchandise à marge pleine avant de brader leurs produits. Mais elle a au final entraîné un effet pervers. «*Au milieu du mois, le budget des clients a déjà été en partie utilisé, avec beaucoup de ventes privées, de promotions sur internet*», explique Sophie Brenot, présidente de la Fédération nationale des détaillants en maroquinerie et voyage.

Contrairement à l'habillement, certaines catégories de biens ont su tirer leur épingle du jeu. C'est le cas du secteur de la maison pour qui «*la tendance par rapport aux soldes de l'an dernier est en augmentation*», note Bernard Chaix, propriétaire d'un magasin d'ameublement à Nice et vice-président de la Chambre de commerce (CCI) locale. Dans l'habillement, des commerçants ont également pu profiter du report partiel de consommation après la fermeture des centres commerciaux. Ceux qui ont pu rester ouverts ont enregistré une hausse de 27,6% de leur activité en février par rapport à février 2020, constate l'Alliance du commerce. «*Ce report de consommation a bénéficié principalement aux commerces situés en centre-ville (+30%) ainsi qu'à ceux implantés dans les zones d'activité commerciale ou les retail park situés en périphérie des villes (+26,8%)*», explique cette dernière.

## **Problème de stocks et de visibilité**

Mais ce report de consommation n'a pas suffi à compenser les pertes enregistrées depuis le début de l'année. Les magasins d'habillement restés ouverts affichent une baisse d'activité de 7,7% à périmètre constant depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Selon Rémy Langlois, vice-président de la CCI du Pays de Rennes, cette situation «*pose des problèmes de trésorerie aux commerces qui n'ont pas pu liquider leur stock et voient déjà arriver les nouvelles collections alors qu'ils ont peu d'argent dans les caisses*». La question des stocks est posée depuis plusieurs mois. Fin 2020, le gouvernement a promis d'y apporter une réponse. La piste d'un rachat de ces stocks et de leur redistribution éventuelle à des associations a été évoquée.

**À LIRE AUSSI : Les commerçants plombés par des stocks trop importants**

En attendant, les Fédérations du commerce demandent au gouvernement plus de visibilité pour la suite. Dans un communiqué, elles réclament «*un calendrier de réouverture de tous les commerces*» afin «*d'empêcher le risque d'effet domino qui ne manquerait pas d'intervenir dans tous les territoires en cas de restructuration de chaînes de magasins*». Les commerçants appellent également Bruno Le Maire à clarifier ses propos concernant les aides mises à leur disposition. «*Le ministre de l'Économie s'est en effet engagé à ce qu'une indemnisation 'simple, rapide et totale' des pertes engendrées par cette fermeture soit assurée par l'État pour tous les commerces et centres commerciaux impactés par cette décision*», rappellent-ils.